

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 MARS 2024**

Sous la présidence de Mr Daniel AMBROSIN, Vice-Président du CCAS.

Etaient présents : Mmes : Marianne DAUPHIN, Martine MITHOUARD, Sandra WEINMANN, Marie-Michelle HAFNER, Mme Bernadette CIOLFI.

Absents excusés : Mr : Denis BLOUET, Jean Louis LEGRAND.
Mme : GUYENET

Mr AMBROSIN ouvre la séance à 18h.

01/24 Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 27 09 2023

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 6 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 27 septembre 2023.

02/24 Vote du compte administratif 2023

Le Vice-Président présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2023 du budget contenu dans la note de présentation jointe. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion établi par Mr Mettavant, Trésorier du service de gestion comptable de Pont-à-Mousson.

L'exercice budgétaire a commencé le 1er janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2024 pour les seules opérations de la section de fonctionnement, ainsi que pour les opérations d'ordres budgétaires.

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du Compte Administratif présenté par le Président après transmission du Compte de Gestion par le comptable du Trésor Public, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, le vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

Après avoir exposé et expliqué ces comptes, le Vice-Président propose d'affecter les résultats comme suit :

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 MARS 2024**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses		338.00 €
Recettes		1500.00 €
Résultat de l'année		1 162.00 €
Résultat reporté		964.31 €
Soit résultat	Excédent	2 126.31 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses		0 €
Recettes		0 €
Résultat de l'année		0 €
Résultat reporté		0 €
Soit résultat	Excédent	0 €
Restes à réaliser	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €
	Déficit	0 €
Soit, en tenant compte des restes à réaliser, un besoin de financement de		0 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
- en réserve obligatoire en investissement – art. 1068		0 €
- article 002 – excédent antérieur reporté		2 126.31€

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 6 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, décide d'approuver le compte de gestion et le compte administratif du budget et d'affecter les résultats comme présentés ci-dessus.

03/24 Vote du budget primitif 2024

Le Conseil d'Administration procède à l'examen du budget primitif du budget du CCAS de l'exercice 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit dont le détail figure ci-dessous :

- Section de fonctionnement : 4 326.31 €

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REUNION DU 28 MARS 2024

- Section d'investissement : 0 €

BUDGET PREVISIONNEL 2024

PREVISION BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE CCAS 2024 - FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT CHARGES		
article	libelle	Propositions 2024
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	800.00
60632	Fournitures de petit équipement	500.00 €
623	Publicité, publications	150.00 €
12	CHARGES DE PERSONNEL	150.00 €
633	Impôts, taxes (urssaf)	150.00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 526.31
65133	Secours d'urgence	1 500.00
65134	Aide	1 500.00
65138	Autres secours	526.31
23	Virement à la section d'investissement	0.00 €
	TOTAL	4 326.31 €
FONCTIONNEMENT PRODUITS		
article	libelle	Propositions 2023
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 000.00 €
74748	Dotation communale	2 000.00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00 €
756	Libéralités reçues	200.00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 126.31 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 126.31 €
	TOTAL	4 326.31 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 6 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, adopte le budget primitif du CCAS pour l'année 2024.

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 MARS 2024****04/24 Mesures d'accompagnement, Attribution des aides et montants (énergie – sport- personnes âgées-)**

- Participation du CCAS à l'achat de fournitures scolaires :

Le CCAS pourrait intervenir au sein des écoles maternelle et primaire en alimentant le compte de la coopérative scolaire si elle existe. Cela permettrait un rapprochement CCAS/enseignants et ainsi de prévenir les situations à risque.

- Formation 1ers secours

La commune entend permettre aux responsables associatifs, tous secteurs confondus, de se former aux 1ers secours.

Apprendre à réagir face à des situations auxquelles nous pouvons tous être confrontés lors de notre vie y compris associative : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque...

Ce projet sera présenté aux associations lors de la réunion des associations du 04/04

Cette formation pourrait être proposée également aux élus, responsables périscolaire, directrices de crèches d'écoles.

- Comment repérer les personnes âgées isolées

Le maire et les élus sont les acteurs de première ligne sur la question de l'isolement des personnes vulnérables et en difficulté. Encourager les élus, représentant des différents quartiers de la commune à repérer ces personnes et transmettre en toute discrétion, les noms au responsable du CCAS.

Mr SCHWARTZ très investi dans l'aide aux personnes est lui aussi personne ressource. Il intervient à la demande de l'Assistante sociale de secteur. Marie Michèle fait les courses et livre aux personnes.

- Informer la population de la création du CCAS, de ses missions et services permettant ainsi aux personnes en difficulté de se faire connaître en mairie ou auprès des responsables CCAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 6 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, prend acte de ces mesures pour l'année 2024.

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 MARS 2024**

Délibérations n° 1/24 à 4/24

La séance est close à 20 h.

Emargements des membres présents :

Denis BLOUET Président	Excusé	Daniel AMBROSIN Vice-Président	
Martine MITHOUARD		Marianne DAUPHIN	
Marie Michelle HAFNER		Mme GUYENET	Excusée
Sandra WEINMANN		Jean-Louis LEGRAND	Excusé
Bernadette CIOLFI			